Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260402-2026_100-DE

DCM DU 2 AVRIL 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.100*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **2 avril** à 20h30, le Conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 27 mars 2026 - **Date d'affichage** : 3 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

20 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Christophe GAUTIER, Samuel GATTIER, Jacques BELLONCLE, Sébastien SIMONOT, Ronan SALAÜN, Patrice RUBERTI, Maxime LAUBENEAU, et Mesdames Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Awena KERLOC'H, Laurence BLOUIN DUFFÉE, Claire BRIDEL, Gwénaël DUMONT, Anne BOUCARD, Merlene DÉSILES, Claire SIMONET, et Ingrid BIRÉE.

9 excusés : Messieurs Alain CLÉRY, Alain PÉCHON, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Valentin LEMIÈRE, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY, et Mesdames Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Chantal FRANCANNET, Karen CHESNAIS-GIRARD et Julie AUBAUD.

8 pouvoirs : Messieurs Alain CLÉRY (qui a donné pouvoir à Samuel GATTIER), Alain PÉCHON (qui a donné pouvoir à Yannick DANTON), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), Valentin LEMIÈRE (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Ronan SALAÜN), et Mesdames Anne-Laure OULED-SGHAÏER (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Karen CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Elsa RUCKERT) et Julie AUBAUD (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260402-2026_100-DE

ACQUISITION D'UN AUTOMATE DE PRÊT – SOLLICITATION DE FINANCEMENTS AU TITRE DE LA DGD (DOTATION GÉNÉRALE DE DÉCENTRALISATION) BIBLIOTHÈQUES

Madame Elsa RUCKERT, 5ème adjointe en charge de la Culture, Communication, Relation citoyenne, informe l'assemblée que la Ville de Liffré souhaite équiper sa médiathèque d'un automate de prêt. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de modernisation des équipements et de renforcement de l'accessibilité des services culturels pour tous les publics.

La médiathèque de Liffré joue un rôle central dans la vie culturelle et éducative de notre territoire. Avec une fréquentation en constante augmentation et un nombre croissant d'emprunts, il est essentiel d'optimiser les services proposés aux usagers.

L'acquisition d'un automate de prêt permettra de :

- Améliorer l'expérience des usagers en réduisant les temps d'attente et en facilitant les manipulations, notamment aux heures de forte affluence,
- Libérer du temps pour le personnel, qui pourra se consacrer davantage à des missions d'accueil, de médiation et d'animation, renforçant ainsi la qualité du service public,
- Renforcer l'attractivité de la médiathèque en proposant un outil moderne, en phase avec les attentes des usagers et les évolutions technologiques des bibliothèques publiques.

Ce projet est éligible à la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) Bibliothèques, qui accompagne les collectivités dans leurs démarches d'informatisation et de modernisation des équipements.

La Ville de Liffré sollicite cette subvention pour financer une partie de l'investissement, conformément aux critères définis par l'État.

Le plan de financement prévisionnel pour l'achat de l'automate de prêt :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL -
Achat d'un automate de prêt et de retour pour la bibliothèque

Dépenses prévisionnelles	
Achat du matériel	3 250 €
Total HT	**3 250,00 €**

Recettes prévisionnelles	
DGD Bibliothèques (35%)	1 137,50 €
Autofinancement restant de la ville	2 112,50 €
Total HT	**3 250,00 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'achat de l'automate de prêt ;
- SOLLICITE un financement au titre de la dotation générale de décentralisation Bibliothèques pour l'année 2026 ;
- S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires ;

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260402-2026_100-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à la sollicitation de ces subventions.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr